

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

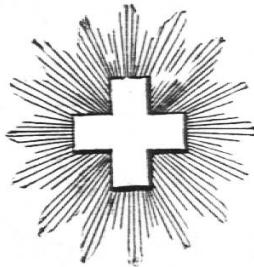
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N^o 45



LAUSANNE

6 Novembre 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *A propos du 600^e Anniversaire de la bataille de Morgarten. — A propos de concentration. — Chronique scolaire : Confédération suisse. Vaud. Jura bernois. Neuchâtel. Tessin. France. Angleterre. — PARTIE PRATIQUE : Sixième centenaire de la bataille de Morgarten : Pensées. Civisme Récitation. Chant. Lecture. Géographie. Dessin. Ecriture. Dictée. Rédaction.*

A PROPOS DU 600^{me} ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE MORGARTEN

15 novembre 1315, une des dates lumineuses de nos annales, Morgarten, un des événements les plus importants de notre histoire nationale ! Plus on relit cette page glorieuse, plus on est saisi de respect et d'admiration pour nos Confédérés. Ils furent prévoyants et excellents politiques. Dès qu'ils virent l'orage se préparer et devenir menaçant, ils fortifièrent l'entrée de leurs vallées et s'arrangèrent avec leurs voisins immédiats pour s'assurer leur aide ou leur neutralité. Au moment du danger, Schwytzois, Uranais et Unterwaldiens se montrèrent admirables de sang-froid et de courage. Ils n'hésitent ni ne discutent. Voyez-les se poster sur les hauteurs de Morgarten, choisissant avec habileté le lieu du combat. Ils écraseront sous les pierres et les troncs d'arbres la cavalerie ennemie, puis en rangs serrés, armés de la terrible hallebarde qu'ils ont inventée ou du moins perfectionnée, ils s'élanceront sur les envahisseurs pour en faire une affreuse boucherie ! Quelle dure punition pour ces nobles présomptueux qui avaient cru pouvoir avaler d'une seule bouchée ces simples montagnards ! Ces derniers rentrèrent dans leurs vallées chargés de butin et renouvelèrent leur ancienne alliance qui venait de recevoir le baptême du sang. Morgarten, ton nom ne s'effacera pas des cœurs suisses !

* * *

Le gouvernement schwyzois organise pour les 14 et 15 novembre une fête commémorative à laquelle il convie tous les Confédérés suisses romands, laisserons-nous passer cette date sans rappeler à nos enfants ce que notre patrie doit aux guerriers d'autrefois ? Resterons-nous muets parce que la guerre fait rage à nos frontières ? Au contraire, il importe de relier d'une manière toujours plus intime le présent au passé et de puiser dans celui-ci l'énergie indispensable pour faire face aux dangers d'aujourd'hui. Il est nécessaire que les futurs citoyens sentent profondément combien nous sommes redevables aux premiers Confédérés qui nous ont légué le plus précieux de tous les biens : la liberté. Ce sera l'occasion de montrer aussi que, malgré des divergences inévitables, nous sommes toujours un peuple de frères et que nous pouvons tous communier dans un même amour pour notre pays.

Nous célébrerons donc dans nos écoles l'anniversaire de la bataille de Morgarten. Nous le ferons avec la plus grande simplicité. Tout en invitant les maîtres à agir avec beaucoup d'initiative, nous leur proposons le programme suivant que *l'Educateur* de ce jour aidera à réaliser :

Partout où cela sera possible, les élèves se réuniront le 15 novembre devant le bâtiment d'école. Après l'exécution d'un chant patriotique, le drapeau fédéral sera hissé au-dessus de l'entrée principale. Dans une des salles, en présence de la Municipalité et de la Commission scolaire, spécialement invitées à la cérémonie et d'accord avec ces autorités, un instituteur rappellera la haute signification de cette journée. Il donnera lecture du récit de la bataille et en montrera les importantes conséquences : des chants, des récitations rehausseront la solennité de cette manifestation. Pour que notre gratitude ne se traduise pas que par des mots, on pourrait, peut-être, engager nos enfants à prendre une part active aux œuvres si nombreuses qui essayent d'atténuer les misères de l'heure présente, qui tentent de soutenir et de réconforter ceux qui pleurent et ceux qui souffrent. Il y aurait

là une belle leçon de solidarité humaine à leur donner¹.

Puissent les écoliers romands garder la mémoire des héros de Morgarten et que l'exemple des Confédérés d'autrefois fortifie en eux l'ardent désir de tout sacrifier, quand il le faudra, à leur pays bien-aimé.

ET. SY.

A PROPOS DE CONCENTRATION.

Il nous souvient d'une conversation que nous eûmes, il y a une vingtaine d'années, avec un pédagogue français, organisateur de l'enseignement primaire. Il venait d'assister à un de nos congrès scolaires, où il avait été assez longuement question d'intérêt, d'aperception et de concentration dans l'enseignement. La séance terminée, l'homme d'école français nous prit à part : « Au fond, qu'entendez-vous par cette concentration ? » — Nous répliquâmes : « Unité de chaque branche d'études, mais aussi unité, harmonie dans le plan général, relations entre les différents groupes de connaissances de l'enfant, centres d'intérêt, point central, base de concentration, rappel des idées préexistantes, etc. » — « Mais tout cela, interrompit brusquement mon interlocuteur, qui en avait visiblement assez, nous l'avons depuis longtemps en France par ce que nous appelons la méthode des *cercles concentriques*. » — J'eus beau m'évertuer à faire comprendre que cercles concentriques et concentration n'avaient rien ou pas grand'chose de commun. Rien n'y fit.

Les années ont passé, et les idées ont marché. Nous le constatons avec le plus grand plaisir.

Dans un article du *Volume*, M. Paul Bernard nous montre que l'on commence à faire en France bonne et utile concentration au vrai sens du mot.

F. G.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — **Les examens de recrues.** — La conférence des experts pour les examens de recrues, réunie le 18 octobre dernier, à Aarau, sous la présidence de M. Scherff, de Neuchâtel, a entendu des

¹ Un comité s'est formé pour venir en aide à nos Confédérés d'Uri. Dans ce but, il vend une brochure contenant un récit de la bataille de Morgarten par B. de Cérenville et un poème de G. de Reynold.

rapports de MM. Fritschi, de Zurich, et Renk, de Porrentruy, sur la question de l'enseignement civique et les recrues.

Les deux rapporteurs se sont prononcés catégoriquement en faveur du maintien des examens pédagogiques et des épreuves physiques, complément nécessaire et stimulant de l'enseignement civique.

L'assistance a approuvé cette manière de voir et a décidé de communiquer ses vues au Département militaire fédéral.

VAUD. — **Une circulaire** aux commissions scolaires et aux instituteurs des classes primaires supérieures ; aux maîtres d'allemand, dans les classes primaires, et aux instituteurs primaires enseignant cette langue :

« Pour donner suite à un vœu exprimé dans le sein du Grand Conseil vaudois et par la Société suisse d'hygiène scolaire, nous vous invitons à supprimer complètement, à partir du 1^{er} novembre, l'enseignement de l'écriture gothique (Frakturschrift) dans les classes primaires supérieures et dans les classes primaires où l'allemand est enseigné. Nous faciliterons ainsi l'étude de cette langue et gagnerons un temps précieux tout en protégeant les yeux de nos enfants. »

Le chef du Département de l'Instruction publique.

CHUARD.

***** Ecoles normales.** — MM. David Jordan, instituteur à Ollon, et René Zwahlen, instituteur à Duillier, ont obtenu le brevet spécial pour l'enseignement dans les classes primaires supérieures du canton de Vaud.

***** Pensions de retraite en 1914.** — Au 31 décembre 1914, 500 instituteurs et institutrices étaient au bénéfice de la pension de retraite, ainsi que 61 orphelins, pour une somme totale de fr. 274 108. Le montant des contributions versées par le Corps enseignant s'est élevé à fr. 53 731.

Pendant l'année, 25 nouvelles pensions ont été accordées à :

4 instituteurs ayant 30 ans de service.	
7 institutrices	»
2 instituteurs ayant moins de 30 ans de service.	
4 institutrices	»
3 veuves d'instituteurs.	
5 orphelins.	

Pendant le même exercice, 29 pensions ont pris fin :

8 instituteurs décédés.	
4 institutrices décédées.	
10 veuves d'instituteurs décédés.	
7 orphelins ayant atteint l'âge de 18 ans.	

L. G.

***** Retraite.** — M. Félix Corthésy vient de prendre sa retraite après 33 années d'enseignement : 2 années à la Mauguettaz (Yvonand), 3 à Antagne, 12 à Saint-Cierges et 16 à Chexbres. Ses élèves, ses collègues de la localité et les autorités ont pris successivement congé de lui, en lui remettant un souvenir de reconnaissance et en lui disant combien son départ causait d'unanimes regrets.

Tous ont exprimé le vœu que sa santé, si fortement ébranlée, s'affermisse, afin qu'il puisse jouir d'un repos durable, si bien mérité.

Doué d'une santé robuste, F. Corthésy s'est dépensé largement, sans compter, jusqu'au moment où la maladie est venue brusquement le terrasser. Excellent pédagogue, il travailla constamment à perfectionner sa méthode, à préparer toujours plus consciencieusement ses leçons, se tenant au courant de toutes les publications qui pouvaient l'aider dans sa tâche, ayant la noble ambition de progresser de bien à mieux. Au lieu de se ralentir ou même de rester stationnaire, son activité, dans plusieurs domaines, ne fut jamais aussi grande que dans les années précédant sa maladie. Il savait gagner le cœur de ses élèves mieux encore que meubler leur esprit, et sa forte personnalité exerça une influence marquée sur la volonté et le caractère de nombre d'entre eux.

C'est une figure qui manquera dans nos conférences ; sa parole facile et abondante apportait des idées, des vues, des expériences qui animaient les discussions. Nous l'aimions tous par sa jovialité, sa bonne et franche camaraderie ; on ne broyait pas du noir en sa compagnie.

Nos vœux les plus sincères l'accompagnent dans sa retraite : Repos, courage, espoir.

L. G.

Octobre 1915.

(*Communiqué*).

*** **Lausanne. Aéronavigation nationale.** — Grâce aux subventions officielles de quelques cantons, l'Ecole supérieure d'aéronautique et de constructions mécaniques de Lausanne, dispose, pour la prochaine année académique, de dix bourses d'étude complètement gratuites au bénéfice des étudiants de nationalité suisse, désireux de se consacrer à l'étude des sciences aériennes pour obtenir le diplôme d'ingénieur-aéronaute. La caisse de l'Ecole dispose, en outre, de primes en argent pour récompenser les étudiants qui se seront distingués par la suite.

Les candidats devront adresser à la Direction de l'Ecole supérieure d'aéronautique et de constructions mécaniques de Lausanne, au plus tard pour le 15 novembre 1915, les documents suivants :

1. Acte de naissance ou autre papier officiel prouvant que le candidat est réellement de nationalité suisse ;
2. Diplômes et certificats des études faites jusqu'à présent ;
3. Tous les titres, références, etc., que le candidat jugera utiles.

En ce moment de fiévreuse activité militaire, l'aéronavigation occupe une place prépondérante dans notre préparation et notre défense nationale. Les futurs ingénieurs-aéronautes, outre que se préparer un brillant avenir et s'assurer des situations lucratives et honorables, seront de la plus grande utilité pour le pays. Nous espérons donc qu'aussi cette année nos étudiants participeront nombreux au concours auquel nous souhaitons le même succès qu'il connut l'année dernière.

La direction de l'Ecole d'aéronautique enverra, à qui en fera la demande, tous les programmes et renseignements voulus.

JURA BERNOIS. — † **Louis Egger**, professeur à l'Ecole technique de

Bienne, est décédé subitement le matin du 22 octobre, à l'âge de 49 ans.

Nous empruntons à la *Sentinelle* des détails intéressants sur la vie de ce compagnon laborieux et de ce lutteur qui fut un vrai *self made man*. C'est M. E. Ryser, conseiller national, qui les donne dans l'allocution prononcée au Crématoire et que reproduit le journal chaux-de-fonnier.

Louis Egger était né aux Brenets de parents modestes. La famille alla s'établir à Saint-Imier, puis à Granges, au canton de Soleure. C'était ici que Louis Egger fit ses classes primaires et secondaires.

A 15 ans, il entra comme apprenti dans un atelier de monteur de boîtes. L'apprentissage achevé, le jeune homme se rend à Besançon, où il travaille onze ans. Il entre en relation avec des étudiants et leur donne des leçons de français et d'allemand en échange de leçons d'anglais et d'italien.

En 1896, la rédaction de la *Solidarité horlogère* lui est confiée avec un traitement modeste de 700 francs. Le journal était imprimé à Bienne chez C. Schweizer. Egger ajoute quelques ressources accessoires à son modeste traitement de rédacteur, assure son existence à Bienne et pioche son brevet de maître secondaire qu'il parvint à décrocher à Porrentruy.

Dès lors il fut attaché à l'école technique de Bienne qui d'établissement communal, lors de sa création, fut adopté par le canton de Berne, en 1912.

Louis Egger a rendu de grands services à l'industrie horlogère ; il fut le père de « La Glaneuse », établissement qui recueille le vieux en fait de vêtements et de mobilier pour le relaper et le revendre aux gens peu fortunés. Il a constitué à Bienne une association des locataires. Il faisait partie du Conseil général.

Egger a marqué son sillon dans la vie sociale de Bienne ; son souvenir restera en honneur chez tous ceux qui ont connu ce citoyen progressiste.

H. GOBAT.

NEUCHATEL. — Assemblée des délégués de la Société pédagogique neuchâteloise. — Le 23 octobre, les délégués des six sections de la Société pédagogique étaient réunis à Auvernier.

Après la lecture du procès-verbal, M. Fritz Hoffmann, président de la Société pédagogique, donne lecture d'un substantiel et intéressant rapport sur les exercices 1913-1914 et 1914-1915.

Rapport présidentiel. Relevons-en ici les points principaux : L'assemblée générale de la Société aura lieu en juin 1915, au Locle. La question à l'étude, sur « les examens de sortie », sera reprise et un rapporteur général désigné. Afin de rendre l'assemblée plus intéressante, une deuxième question sera mise à l'étude.

En 1913, la section de Boudry avait émis quatre vœux : 1. Chercher à obtenir que la Commission consultative pour l'enseignement primaire demande les desiderata du Corps enseignant ; 2. Distribution au personnel enseignant du nouveau cours de gymnastique ; 3. Etablissement de cours normaux de gymnastique ; 4. Amélioration des traitements.

Ces vœux ont été examinés par le Comité central, qui a cherché à les faire aboutir.

Collaboration aux affaires scolaires. La première question a été traitée par le rapport de M. Charles Guye, instituteur à Fleurier, sur la « Collaboration du

Corps enseignant aux affaires scolaires ». — Ce rapport a été imprimé et adressé, non seulement aux sociétaires, mais à tous les membres des autorités scolaires du canton. Quelques commissions scolaires ont accepté les propositions du Corps enseignant. C'est ainsi qu'au Locle et à La Chaux-de-Fonds (grâce à l'activité de cette section, la représentation dans la Commission scolaire lui avait été accordée avant la publication du rapport), le Corps enseignant a été invité à désigner deux de ses membres aux séances de la Commission scolaire, avec voix consultative. Dans d'autres localités, à Fleurier, par exemple, le Corps enseignant et les membres de la Commission scolaire ont eu des séances communes pour régler certaines questions.

Gymnastique. A la suite d'une démarche auprès du Département de l'Instruction publique, le nouveau manuel de gymnastique a été remis aux membres du Corps enseignant. Les cours normaux de gymnastique ont été admis en principe par M. le Chef du Département; ils seront organisés dès que la situation financière le permettra.

Traitements. En ce qui concerne l'amélioration des traitements par les communes, un rapport très complet, rédigé par notre président M. Fritz Hoffmann, a été adressé à tous les membres des autorités communales du canton; 2500 exemplaires du dit rapport ont été ainsi distribués!

Un bon nombre de communes ont répondu favorablement à l'appel qui leur était adressé, soit en améliorant d'une manière assez sensible le traitement initial, soit en établissant une haute paie communale.

Il est à souhaiter que les communes qui n'ont encore rien fait dans cette voie se mettent à leur tour à l'œuvre quand la situation générale sera redevenue normale. Le Comité central agira à nouveau en temps opportun.

Congrès de Lausanne. Afin de permettre aux collègues neuchâtelois de participer aux conférences organisées à l'occasion du Congrès romand, le Comité central avait demandé à M. le Chef du Département de l'Instruction publique de vouloir bien consacrer le crédit alloué aux conférences générales du Corps enseignant, à subventionner les instituteurs et les institutrices qui assisteraient aux journées de Lausanne. M. le Chef du Département ayant bien voulu entrer dans ces vues, un nombre considérable de Neuchâtelois purent ainsi se rendre à Lausanne. Ils ont emporté de ces belles journées, le plus excellent souvenir et gardent une sincère gratitude à leurs amis vaudois pour la belle organisation du Congrès romand de 1914.

Cartes du 1^{er} août 1914. Lors de la création de la « Fondation Pestalozzi », à Neuhof, le canton de Neuchâtel n'avait pu y participer, car, à la même époque, la Société neuchâteloise d'Utilité publique avait organisé une souscription en faveur de l'Œuvre des enfants anormaux.

Aussi, lorsqu'on demanda au Comité central d'organiser, dans le canton, la vente des cartes du 1^{er} août, il crut de son devoir d'appuyer cette œuvre d'éducation populaire en se chargeant de cette vente. Grâce au dévouement des collègues et des élèves, il fut vendu 11 535 cartes dans le canton et le Comité central put ainsi envoyer fr. 2307 au Comité de Neuhof.

Souscription en faveur des Belges. A la demande du Comité de la Société

pédagogique romande, le Comité central s'est occupé de la souscription, ouverte dans nos écoles, en faveur des enfants et des collègues belges, victimes de la guerre.

Cette souscription produisit la belle somme de fr. 6433,89 pour les enfants et fr. 2600 pour les collègues. Le Comité romand s'occupe lui-même de l'emploi de ces fonds ; il présentera, naturellement, un rapport en temps et lieu.

Nous savons qu'ainsi il a pu être apporté quelque adoucissement à de grandes détresses et que jamais argent ne sera plus utilement employé.

A ce sujet, nous ne pouvons¹ nous empêcher de signaler la remarquable pensée par laquelle M. Philippe Godet termine quelques pages qu'il publie sur : *Les réfugiés belges dans le canton de Neuchâtel*¹ : « ... Souvenons-nous que jamais nous n'acquitterons envers ce peuple notre immense dette de reconnaissance, puisque devant l'univers et devant l'histoire, la Belgique, victime du droit de la force, représente la force du droit. »

(A suivre.)

TESSIN. — Un conflit a éclaté aux écoles normales de Locarno. Quatre maîtres et sept maîtresses rebelles, qui avaient demandé au gouvernement, de façon très cavalière, l'éloignement immédiat du directeur des dites écoles, M. le Dr Jägli, sous menace de démission collective dans le cas contraire, ont été remplacés de suite par d'autres et les cours ont continué leur marche régulière, suivis par tous les élèves des deux sexes avec une parfaite discipline.

L'autorité supérieure ne s'en tient cependant pas là, mais instruit une enquête rigoureuse par les soins du Département de l'Instruction publique, surtout aux fins d'établir si les accusations portées par les onze protestataires sont ou ne sont pas fondées. Si oui, elle remplacera le directeur incriminé, auquel on reproche de favoriser certains élèves et de tenir une conduite incorrecte. Si non, elle destituera définitivement les accusateurs suspendus dans leurs fonctions à titre provisoire.

Jusqu'ici, les résultats de l'enquête paraissent plutôt justifier la seconde alternative.

FRANCE. — † **J.-H. Fabre.** — Le grand savant, le vénérable vieillard, Henri Fabre, est mort, le 11 octobre, dans sa petite maison de Sérignan.

Après avoir fait ses études à l'école normale de Vaucluse et exercé quelques années les fonctions d'instituteur et de professeur, il quitta l'enseignement et vint habiter la modeste maison où il vécut septante-deux années et où il vient de mourir.

Cette longue existence fut tout entière consacrée à l'étude des mœurs des insectes et à la composition des ouvrages remarquables où il a noté, en savant et en poète, ses ingénieuses observations.

ANGLETERRE. — A Londres, 85 maîtres de travaux manuels sont entrés au service des munitions.

¹ Philippe Godet : *Les réfugiés belges dans le canton de Neuchâtel* — Attinger frères, éditeurs, — se vend fr. 0,60 au profit de l'œuvre de secours aux réfugiés belges.

PARTIE PRATIQUE

1315-1915

SIXIÈME CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE MORGARTEN

Toutes les écoles de la Suisse tiendront sans doute à honneur de commémorer dignement le six centième anniversaire de la bataille de Morgarten ; c'est pourquoi nous pensons être agréable à nos abonnés en consacrant le présent numéro de *l'Educateur* à la préparation des leçons qui, le 15 novembre prochain, rappelleront la grande victoire des premiers Confédérés.

Pensées.

(*a écrire au tableau noir pour la journée du 15 novembre.*)

1. La république suisse, aujourd'hui la plus ancienne du globe, a été fondée par la victoire de Morgarten. — Dr W. OESCHLI.

2. Puissions-nous, lorsque l'heure du péril sonnera, nous jeter joyeusement au devant de la mort dans la bataille, comme le firent les héros de Morgarten¹.

CIVISME: **Morgarten et le service militaire obligatoire en Suisse.**

Au moyen âge, le service et le droit de porter les armes était un privilège seigneurial; la Confédération suisse dut, au contraire, sa naissance et son développement au fait que le service obligatoire resta un des principes fondamentaux de son organisation sociale. Ce fut là la source des vertus guerrières qui permirent à nos pères de conquérir leur liberté à Morgarten, à Laupen, à Sempach, et qui, avec les guerres de Bourgogne et de Souabe, assurèrent l'indépendance de notre petit pays; grâce à ce prodigieux déploiement d'énergie, il égale en puissance les plus grandes nations. — ULRICH WILLE.

RÉCITATION: **Le peuple des bergers.**

Le peuple des bergers
Est libre sur sa terre,
Le péril l'a forgé
Pour la paix, pour la guerre.
Nul ne peut le soumettre
Par l'épée ou par l'or.
Il n'a pas d'autre maître
Que son Dieu juste et fort.
Sur l'alpe, il a dressé
La haute croix de pierre,
Et le vent du glacier
Fait saigner sa bannière.

¹ Extrait du discours prononcé à l'inauguration du monument de Morgarten, par le colonel Wildbolz.

Il a semé le blé
Dans le creux des vallées,
Et son sang a scellé
L'alliance jurée.
Nul ne peut le soumettre
Par l'épée et par l'or.
Il n'a pas d'autre maître
Que son Dieu juste et fort.

(*Tell*, de RENÉ MORAX.)

Morgarten.

..... Patience ! Nos gens, postés au Buchwältli,
En avant-garde, et par l'adversaire assaillis,
Ont fait belle défense et bien ouvert la fête.
Tous les bannis, Hunno, le vieux brave, à leur tête,
Résistaient, s'abritant derrière un bon rempart
De branches et de troncs. Chargés de toutes parts,
Décimés par la lutte, écrasés par le nombre,
Ils ne se lassaient pas, cependant que, dans l'ombre,
Dissimulés sous bois le long du Morgarten,
Fer en main, treize cents guerriers des Waldstätten
Attendaient que le duc fût dans la souricière.
Et la neige tombait, et sa blanche poussière
Rendait le sol glissant sous le pas des chevaux.
L'ennemi, sûr d'aller à des lauriers nouveaux,
Suivait donc le sentier, entre le lac perfide
Et la montagne abrupte ; il défilait avide
De combattre nos gens et de vaincre. Soudain,
Un bruit sinistre gronde et part des hauts gradins
Du Morgarten ; et c'est l'avalanche qui roule
Des arbres, des rochers, pèle-mêle, et s'écroule
Dans les flots noirs du lac, mais en les rougissant ;
Car le lac fut bientôt comme une mer de sang,
Fou de rage, aveuglé de terreur, en désordre,
L'ennemi reculait, et l'on voyait se tordre
Sa ligne immense, ainsi qu'un grand serpent blessé.
La voix rude des chefs, les appels courroucés
Du duc retentissaient en vain dans le tumulte.
Fuir devant ces bergers ! Cette suprême insulte,
On ne l'effacerait qu'en mourant. Mais voilà
Qu'au même instant la terre elle-même trembla.
Avec leurs morgensterns et leurs longues épées,
Tous les Waldstätten, tels des bandes échappées
De l'enfer, se ruaien sur les rangs ennemis.
Or, ce fut un carnage horrible. Je frémis

En évoquant l'ardente et farouche tuerie.
Le duc même, l'œil morne et la face meurtrie,
Tourna bride, en pressant les flancs de son cheval...

(Tiré de *Morgarten*, drame en vers de VIRGILE ROSSEL.)

Aux morts pour la patrie.

Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie:
Entre les plus beaux noms leur nom est le plus beau;
Toute gloire près d'eux passe et tombe éphémère,
Et, comme ferait une mère,
La voix d'un peuple entier les berce en leur tombeau.

V. HUGO.

CHANT

Choisir dans le recueil de E. Combe et W. Pilef quelques-uns des chants suivants : *Chant national suisse*, n° 118; *Sempach*, n° 120; *Roulez tambours*, n° 123; *Liberté*, n° 128; *Notre bon génie*, n° 131; *A nos pères*, n° 133; *A la Suisse*, n° 136; *La Patrie*, n° 144; *L'Appel*, n° 146; *A la Patrie*, n° 151; *Arme ton bras*, n° 158.

LECTURE : La bataille de Morgarten.

...Des deux côtés on se prépara à la guerre. Les Waldstätten barrèrent et fortifièrent leurs frontières sur tous les points où la nature ne leur assurait pas une sécurité suffisante. Les Schwizois gagnèrent à leur cause les fermiers des Habsburg, à Art, et construisirent des retranchements du côté du lac de Zug. Les Unterwaldiens élevèrent peut-être alors une tour et une palissade au bord de celui des Quatre-Cantons. Pour leur part, les Uranais nouèrent des relations plus étroites avec les gens de la vallée d'Urseren, afin d'être couverts du côté du sud. Ils conclurent une trêve avec les Glaronnais et avec les habitants du pays de Gaster, pour mettre fin aux hostilités dans lesquelles ils s'étaient engagés avec eux, par suite des circonstances politiques générales de l'époque, ou pour des contestations locales. Tous les points par où l'on pouvait accéder dans les vallées furent occupés. «Et ils crièrent à Dieu d'un seul cœur, dit le chroniqueur Jean de Winterthur, pour que leur bétail et leurs femmes ne devinssent pas la proie des ennemis, pour que leur pays ne fût pas transformé en désert, leur honneur et leur vertu avilis dans l'opprobre». Puis les paysans attendirent l'attaque, non sans inquiétude. Mais l'idée de la liberté, pour laquelle ils combattaient, la prudente organisation de la défense, et la conscience d'une valeur guerrière exercée durent surmonter toute irrésolution. Car ils n'étaient nullement novices dans le maniement des armes. Plus d'une fois dans le cours du XIII^e siècle, des troupes mercenaires des Waldstätten, Schwizois en tête, avaient éprouvé leur bravoure au dommage des seigneurs voisins, et même du roi Rodolphe. La lourde hallebarde qu'ils employaient dans leurs combats, qui frappait également d'estoc et de taille, et qui servait aussi à tirer les cavaliers en bas de leurs chevaux, était leur propre invention. Ils avaient une tactique et une expérience stratégique qui n'étaient pas à mépriser. Tous les avantages que

le sol de leurs vallées leur offrait pour la défense et pour l'attaque, ils savaient les mettre à profit avec la sagacité innée des montagnards. Mais l'homme qui sut, à ce moment décisif, réunir et conduire les forces dont on disposait, fut sans doute encore le landamman Werner Stauffacher.

L'attaque autrichienne ne fut pas dirigée par le roi Frédéric lui-même, mais par son frère, le belliqueux Léopold. Celui-ci revenait, vers la fin d'octobre, d'une campagne en Bavière dans ses états héréditaires, et il y rassembla en hâte une respectable armée, recrutée parmi les bourgeois dévoués des villes, notamment de Winterthur, de Lucerne et même de Zurich, mais surtout parmi les seigneurs vassaux de sa maison. Des seigneurs de Kiburg, de Rümlang, de Landenberg, de Toggenburg, etc., se rendirent à son ban. Encore le 3 novembre, le comte Hartmann de Kiburg promettait « au noble roi Frédéric » et à ses frères, sous le poids du serment, de leur porter secours avec ses gens à pied et à cheval, notamment contre Schwiz et contre tous les Waldstätten. Le duc se proposait de les surprendre des deux côtés et d'arriver ainsi à un prompt dénouement. Tandis que le bailli représentant de la maison des Habsbourg dans les pays bourguignons, le comte Otto de Strassberg, recevait l'ordre de pénétrer de l'Oberland bernois dans l'Unterwald par le Brünig, Léopold voulait se jeter lui-même de Zug sur les Schwizer, qui avaient particulièrement excité sa colère. De cette localité, deux routes principales, l'une au sud, par Art et Goldau, l'autre à l'est, le long du lac d'Aegeri, puis par le défilé de Schornen et le Sattel, conduisaient dans la vallée de Schwiz. Dans la pensée, sans doute, de tomber sur les Schwizer à l'improviste, le duc choisit la dernière plus ardue. Le samedi 15 novembre, à l'aube, il se dirigea en hâte avec ses cavaliers sur Aegeri, et de là par la rive septentrionale du lac, en longue colonne de marche, sur la frontière schwizeroise. Sur la force de son armée et sur les chemins que prit son infanterie, nous n'avons aucun renseignement certain. Mais, d'après les récits qui nous sont parvenus on ne peut guère douter que, cédant aux conseils d'une noblesse orgueilleuse et avide de butin, il n'ait conduit l'entreprise avec une parfaite insouciance, et qu'il n'ait négligé les règles les plus élémentaires de la stratégie. Il semble avoir dédaigné de faire reconnaître convenablement la route, et c'est ainsi qu'il fut lui-même victime de la catastrophe qu'il préparait à ce peuple de paysans.

A peine la tête de l'armée s'était-elle avancée jusqu'au défilé qui, non loin du hameau de Haselmatt, s'étend de Schranken au « Buchwäldli » entre le lac et les pentes escarpées du Morgarten, qu'elle fut soudainement arrêtée dans sa marche par les pierres et les troncs d'arbres que les Schwizer, postés là en avant-garde, faisaient rouler sur elle. Une terreur panique s'empara de la cavalerie, qui se croyait naguère certaine de la victoire, et qui chercha en vain à s'échapper. Un sort tragique l'attendait. A ce moment, le gros des Schwizer, en rangs serrés, aidés d'Uranais venus à leur secours, se précipitèrent résolument de la montagne, où ils s'étaient tenus cachés, sur les masses autrichiennes étonnées, déconcertées, prises « comme dans un filet ». Le frère mineur Jean de Winterthur nous décrit les scènes qui suivirent sur des renseignements qui lui furent, à n'en pas douter, fournis par des témoins oculaires. L'attaque des Con-

fédérés fut irrésistible. Avec leurs terribles engins de guerre, les hallebardes, ils lardèrent les ennemis, pourtant fort bien armés, et les taillèrent en pièces. Ce ne fut pas un combat, ce fut bien plutôt une boucherie des gens du duc qui, pareils à un troupeau, furent immolés par les montagnards. Ceux-ci ne firent aucun prisonnier; ils mirent tout à mort, sans distinction de rang. Un nombre inconnu d'Autrichiens furent précipités dans le lac et s'y noyèrent. Le reste chercha son salut dans la fuite.

La fleur de la chevalerie couvrit le champ de bataille. Le duc lui-même ne put qu'avec peine échapper à la mort et revint abattu, consterné, à Wintertur. L'infanterie, qui avait été envoyée contre les Schwizzois par d'autres chemins, se débanda lorsqu'elle apprit ce qui s'était passé au bord du lac d'Aegeri, et Otto de Strassberg crut devoir se retirer de l'Unterwald. La nouvelle de la défaite du duc Léopold parvint jusqu'en Bohême aux adversaires des Habsburg. Quant aux Confédérés, ils décidèrent de célébrer à l'avenir comme l'anniversaire d'un apôtre, le samedi après la Saint-Martin, jour dans lequel « le Seigneur avait délivré son peuple des mains des ennemis ». Et mus par un sentiment de reconnaissance, les Schwizzois élevèrent une chapelle près de Schornen.

La victoire du Morgarten fut l'acte décisif d'affranchissement des Waldstätten ; elle prouva, pour la première fois, l'éclatante supériorité des paysans alamans, fils du libre sol des vallées alpestres, sur une grande famille princière qui, avec l'aide d'une noblesse féodale dévouée, aspirait à établir sa domination sur tout le pays. Sans perdre de temps, les Waldstätten profitèrent de la situation pour consolider les liens qui les unissaient depuis la mort de Rodolphe de Habsburg. Vingt-quatre jours après la bataille, le 9 décembre 1315, les paysans d'Uri, de Schwiz et d'Unterwald renouvelèrent à Brunnen, sur territoire Schwizois, leur alliance perpétuelle de 1291 et, par là, signifièrent à chacun qu'ils étaient continuellement prêts à défendre les droits conquis par eux avec la vigueur que leur donnaient leurs forces réunies.

Les dispositions de ce nouveau pacte, qui ne fut plus rédigé en latin, mais en allemand, comme devaient le désirer de simples campagnards, étaient en grande partie une répétition des clauses du précédent. Elles spéciaient qu'on se porteraît secours mutuels en cas d'attaques du dehors et instituaient l'arbitrage en cas de différends entre alliés. Mais on élargit l'alliance de 1291 pour y consacrer formellement la liberté conquise par les armes. A la disposition qui prescrivait à chacun de servir son seigneur légitime dans ce qui est juste et convenable, les contractants apportèrent une réserve : on ne devait aucune obéissance aux seigneurs, qui voulaient attaquer une des vallées ou la forcer à des choses injustes, jusqu'à ce qu'ils se fussent réconciliés avec les pays, réserve clairement dirigée contre l'Autriche, et qui empêchait les ducs non seulement d'exercer leurs droits de suzeraineté pendant une guerre, mais encore de percevoir des redevances sur leurs propres sujets. En outre, il fut stipulé qu'aucun des pays et aucun des Confédérés — ce nom paraît ici pour la première fois sous sa forme allemande de *Eidgenossen* — ne pouvait, sans le consentement des autres pays ou Confédérés, soutenir les intérêts d'un seigneur, conclure une alliance ou même seulement nouer une négociation avec des étrangers. Quiconque agirait à l'encontre

de cette disposition ou trahirait son pays, devait, comme infidèle et comme parjure, être proscrit et dépouillé de ses biens. Enfin, les Waldstätten se promettaient de n'accepter et de n'avoir aucun juge étranger, et par cette tournure ils voulaient sans doute faire entendre qu'à l'occasion ils entendaient choisir eux-mêmes leur landamman.

Le pacte est rédigé dans une forme modérée, mais avec une réelle décision et avec un sens juste de ce qu'il était possible de réaliser. *Il devait durer, y est-il dit à plusieurs reprises avec une audacieuse confiance, éternellement et à jamais,* et de fait il est resté sans modification pendant presque cinq cents ans, le fondement des rapports politiques qu'entretenaient entre eux les trois Etats. (*Histoire de la Confédération suisse*, par JOHANNES DIERAUER.)

GÉOGRAPHIE

Le *Morgarten* est une montagne à la frontière des cantons de Schwytz et de Zoug. Cette montagne sépare les vallées de la Biber (affluent de la Sihl) et de la Steiner Aa (affluent du lac de Lowerz) du lac d'Aegeri. Ses versants sont parsemés de forêts et de pâturages avec d'assez nombreuses fermes. Le sommet, en forme de coupole, se trouve sur le territoire de la commune de Rotenturm (district de Schwytz). Au pied ouest de la montagne, passe la route Sattel-Aegeri. Sur le versant sud-ouest, s'étend l'ancien mur de retranchement (Letzi) avec tour et chapelle, au nord duquel les Confédérés remportèrent la victoire de Morgarten.

Le monument commémoratif a été placé au *Buchwäldli*, colline s'élevant dans le voisinage du lac d'Aegeri, d'où l'on jouit d'une vue complète du champ de bataille¹.

A *Schornen*, hameau sur la route de Sattel à Aegeri², a été construite la petite chapelle, où l'on célèbre chaque année, l'anniversaire de la bataille de Morgarten.

DESSIN ET CROQUIS GÉOGRAPHIQUE

Dessin : 1^o des armes des Confédérés : hallebarde et morgenstern ; 2^o du Morgarten ; 3^o du monument commémoratif. — Croquis du champ de bataille de Morgarten. (Voir *Histoire illustrée de la Suisse*, par W. Rosier, pages 42, 43, 44 et 64.)

ECRITURE

Grosse : Morgarten, 1315.

Moyenne : Morgarten, première victoire des Suisses.

Fine : C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de Morgarten.

¹ En ce qui concerne l'emplacement de la bataille, on n'arrivera sans doute jamais à une parfaite certitude, les sources n'offrant aucune indication sûre. Cependant les plus anciennes relations, qui sont d'accord à placer la bataille au bord du lac, et les travaux parus ces dernières années, m'ont persuadé qu'on doit se décider pour le défilé, très étroit en certaines parties, qui s'étend entre Schranken et l'extrémité supérieure du lac. Le monument commémoratif de la journée, élevé par les soins de la Société suisse des officiers, l'aurait donc été à la bonne place. (*Histoire de Johannès Dierauer*. — AUG. REYMOND.)

² Deux routes conduisaient de Zoug à Schwytz, l'une le long du lac de Zoug par Art et Goldau, l'autre par le Zugerberg à Aegeri et de là le long du lac à Sattel. Le duc Léopold choisit probablement cette dernière pour éviter la position fortifiée d'Art.

ou : Nous célébrons aujourd’hui le sixième centenaire de la bataille de Morgarten.

ou : Le 15 novembre 1315, les Confédérés vainquirent les Autrichiens au Morgarten.

DICTÉE : **La bataille de Morgarten.**

Tout à coup, lancés des hauteurs du Morgarten, par des mains invisibles, des blocs de pierre et des troncs d’arbres roulent au milieu des cavaliers, écrasant hommes et chevaux, encombrant la route et portant dans tous les rangs le désordre et la confusion. Puis, comme une avalanche, les Confédérés, poussant leur cri de guerre, fondent sur la longue colonne, brandissant leurs puissantes hallebardes, fauchant, transperçant, taillant en pièces chevaliers et valets. L’épouvante fit le reste. Le duc Léopold, incapable de rallier les siens, fut entraîné dans la déroute commune. Il fuit, sans s’arrêter, jusqu’à Winterthour, où il arriva portant écrite sur son pâle visage, et sur ses traits assombris, l’étendue de ses pertes. Quant aux paysans, flétrissant le genou, ils bénirent Dieu de la victoire et s’engagèrent à la solenniser à perpétuité par un jeûne annuel. — D’après L. VULLIEMIN.

RÉDACTIONS : **Un jeune Suisse d'il y a 600 ans.**

SOMMAIRE : Le village de Werner Schweitzer. — La maison de ses parents. — Ses occupations. — La patrie est en danger. — Werner devient soldat. — Il se bat vaillamment au Morgarten.

SUJET TRAITÉ : Il y a 600 ans, le jeune Werner Schweitzer habitait le village d’Ibach, au-dessus de la Muota, tout auprès du grand bourg de Schwytz. Le papa de Werner était le chef des habitants d’Ibach et sa maison la plus belle du village. Ce n’était pas, cependant, une maison comparable à celle que nous admirons aujourd’hui dans nos riches villages, mais une grande hutte bâtie en troncs d’arbres entre lesquels on avait pressé de la terre glaise pétrie avec de la paille hachée. Le sol était de terre battue et le toit couvert de chaume.

Il n’y avait pas d’école dans ce temps-là. Le jeune Werner, pieds nus et tête nue, simplement vêtu d’un pantalon de toile grossière et d’une blouse taillée dans la peau d’un ours, passait son temps à garder les troupeaux ou à courir dans les vastes forêts qui couvraient le pays; parfois il dégringolait à travers les rochers jusqu’à la rivière pour s’y baigner ou prendre des poissons.

Le soir, Werner Schweitzer retrouvait son père et l’accompagnait sur la place du village où tous les hommes s’assemblaient pour s’y entretenir anxieusement des affaires du pays; car les temps étaient durs et les habitants des trois vallées d’Uri, de Schwytz et d’Unterwald menacés d’un terrible danger. On venait d’apprendre, en effet, que le duc Léopold réunissait à Zoug une armée nombreuse et puissante pour envahir les terres des Waldstättén, incendier leurs villages, s’emparer des bestiaux et massacrer les habitants.

Des feux allumés un peu partout sur les hauteurs du pays apprirent bientôt aux Confédérés que le danger était proche et que tous les hommes valides, tous ceux qui pouvaient porter la hallebarde ou le morgenstern devaient accourir à la défense de la patrie.

Werner Schweitzer avait alors quinze ans ; il était adroit, leste, vigoureux et audacieux. Depuis longtemps il avait appris à se servir de la fronde et de l'arbalète, et il pouvait suivre à la course le gibier le plus agile ; de nombreux animaux sauvages, lièvres, chevreuils, renards, blaireaux, étaient déjà tombés sous ses coups et, l'hiver précédent, il avait même abattu un loup qui rôdait près du village. Aussi lorsqu'il vit que son père allait partir pour combattre les nobles autrichiens, les ennemis déclarés de sa race et de son pays, se prépare-t-il joyeusement à l'accompagner.

Le père, tout fier d'avoir un guerrier de plus en son jeune fils, se met à la tête des hommes d'Ibach pour rejoindre, à Schwytz, les contingents des autres villages de la vallée.

Le 15 novembre, Werner Schweitzer, dissimulé derrière un sapin sur les pentes du Morgarten, suit des yeux les mouvements de l'armée du duc Léopold qui s'avance imprudemment le long du lac d'Aegeri. Tout à coup des blocs de rochers et des troncs d'arbres, lancés par quelques montagnards, roulent sur les cavaliers ennemis et mettent le désordre dans leurs rangs. Alors les Confédérés se précipitent, comme une avalanche, en poussant de grands cris. L'enfant s'élance avec eux, se distingue dans le combat et, heureux, assiste à la déroute des Autrichiens. La bataille finie, il se met à genoux avec ses concitoyens pour remercier Dieu, puis, joyeusement, il reprend le chemin du village natal où sa bonne mère le serre affectueusement sur son cœur.

Le Pacte de Brunnen.

SOMMAIRE : Conséquence de la victoire de Morgarten. — Un pacte public est substitué au pacte secret de 1291. — Première révision fédérale. — Deux clauses marquent les progrès accomplis.

SUJET TRAITÉ : La bataille de Morgarten consacra l'alliance de 1291 entre les Confédérés ; le sang versé en commun pour la cause de l'indépendance scella à tout jamais leur ligue. Trois semaines après ce sanglant baptême, les représentants d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald se réunirent à Brunnen pour renouveler les engagements de leurs commettants et pour substituer au pacte secret en langue latine un pacte publié en langue allemande. Le pacte de Brunnen, du 9 décembre 1315, est une première révision fédérale. Il se distingue de celui du 1^{er} août 1291 par deux clauses qui marquent les progrès faits par l'idée fédérative et qui préparent la voie à une autonomie plus complète. Il y est stipulé que la politique extérieure et les affaires intéressant les trois pays seront discutées en commun et qu'aucun d'entre eux ne doit, à l'insu et contre le gré des deux autres, entamer des négociations avec l'étranger. En second lieu, tout en décidant que les obligations du droit seigneurial sont maintenues, il est ajouté « dans ce qu'elles ont de juste et de convenable ».



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.
Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 151 305 000. Assurances en cours fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaechelin**, Agent général, Grand Chêne 11 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE — NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : Funèbres Lausanne.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGERB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.
Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 0/0 au comptant.



10°

Escompte
au comptant
à M. les Institrs
de la
S. P. V.

MAISON
MODÈLE

VÊTEMENTS
CIVILS
& UNIFORMES
OFFICIERS

DRAPERIE
POUR
COMPLETS

PARDESSUS
toutes formes & tailles.

COSTUMES Sport
& costumes enfants



MAIER
& CHAPUIS
Rue du Pont
LAUSANNE

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

Robes Nouveautés Draperies
Tabliers Jupons

Trousseaux Lingerie confectionnée

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

10 % au corps enseignant.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Tissot**, E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
M^{me} **Dunand**, Louisa, inst. Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Claparède**, Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyam**, inspecteur, Corgémont
Duvoisin directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Biel.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Meckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Decreuze**, J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.

Neuchâtel.

MM. **Rusillon**, L., inst., Couvet.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds
Vacat. Seront désignés en automne 1915.
Vacat. id.

Vaud.

MM. **Visinand**, E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Berthoud, L., inst., Lavey
Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
MM. **Briod**, maître d'allemand, Lausanne.
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Giddey, L., inst., Montherod.
Magnenat, J. inst., Renens.
Métraux, inst. Vennes s. Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Porehet, inspecteur, Lausanne.
Panchaud, A., député, Lonay.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Cons. d'Etat, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt**, W., inst., secrétaire, Neuchâtel.
Guex, François, professeur, rédacteur en chef.
Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant.
Lausanne.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

○ ○ PARIS, 28, rue de Bondy ○ ○

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

**Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers
de la Suisse Romande.**

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaieté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes, les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{me} ANNEE. — N° 46

LAUSANNE — 13 novembre 1915.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RELIGIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA **BERNOIS** : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^e, LAUSANNE

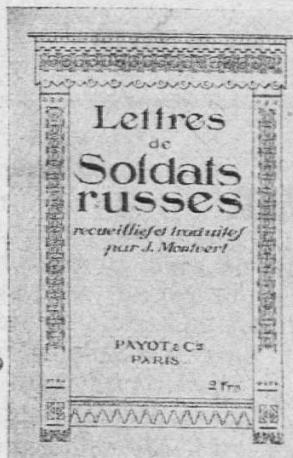


LIBRAIRIE PAYOT & C^E, LAUSANNE

Vient de paraître :

Deux volumes de **Lettres de soldats !**

Jusqu'au jour où les chefs d'armée nous expliqueront eux-mêmes les victoires qu'ils ont remportées ou les défaites qu'ils ont subies, nous n'aurons guère d'autres documents de la Grande Guerre plus authentiques que les lettres des soldats, témoins oculaires des épisodes qu'ils racontent à leurs proches en griffonnant leur papier entre deux bordées de mitraille.



Lettres de soldats russes

recueillies et traduites par

J. MONTVERT

Un volume in-18, 2 francs.

L'âme russe complexe, profonde, s'exprime en ces lettres curieuses où la sensibilité slave apparaît frémisante à chaque page, où débordent les sentiments foncièrement humains de la race ; pitié fraternelle, même pour l'ennemi, bonté, résignation fataliste, amour de la patrie, dévouement et sacrifice pour elle et pour les frères d'armes.

Tommy à la guerre !

Lettres de combattants anglais, recueillies et traduites par

J. MONTVERT

Un volume in-18, 2 francs.

Ce recueil est une toile très colorée de la vie — et de la mort — du soldat anglais à la guerre ; dans la tranchée et dans l'action, à l'arrière et dans l'ambulance, au foot-ball et à l'Office divin, sur mer et dans le désert.

Tommy montre dans ces lettres sa sincérité, sa candeur magnifique et son humour qui tranche à froid.

Le courage et le sang-froid de la race, la ténacité, l'endurance, animent les courageux volontaires anglais et leur correspondance l'atteste admirablement.

